

**contournement
autoroutier d'Arles**



Contournement autoroutier d'Arles

Réunion d'installation

Groupe de travail
Milieu naturel

19 octobre 2021




**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Charte de vie de groupe

- Règle de base

Tout le monde a raison...

... Partiellement !!!

- Interaction constructive → **pratiquer le « OUI ET »**
- Pas de jugement
- Confidentialité (partage de documents de travail)
- Ecoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée



Autres besoins de votre part ?

Présentation des intervenants et animateurs

Maîtrise d'ouvrage – DREAL PACA

- Julien MENOTTI, responsable d'opérations

Bureaux d'études techniques

- Anne-Sophie CHAUDAT – EGIS
- Hippolyte POUCHELLE - EGIS

Animation, facilitation – Nicaya Conseil

- Stéphane SAINT-PIERRE
- Elise RIBARDIERE



Prénom – NOM

Organisme

Fonction

- **Pour ce nouveau groupe de travail « milieux naturels »**
 - Quelles sont vos attentes ?
 - Quels sont vos besoins ?



Durée 10 min

- 1. Rappels : le projet et la concertation publique réglementaire 2020-2021**
- 2. Calendrier prévisionnel du projet de contournement**
- 3. Démarche de travail sur le milieu naturel**
- 4. Dispositif de travail en concertation**
- 5. Suites données à la concertation continue 2019-2020**
- 6. Suites**

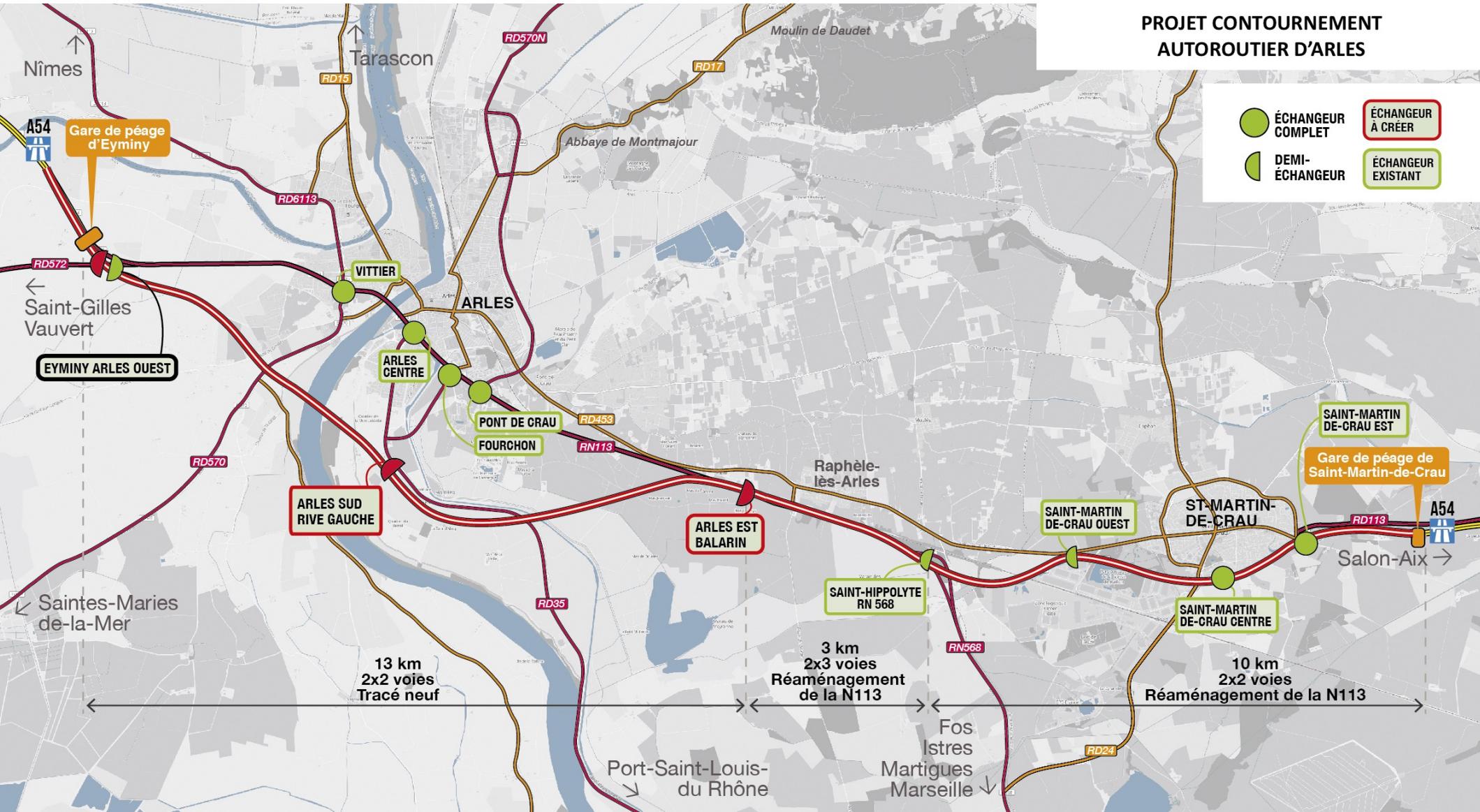
1. Rappels : le projet et la concertation publique réglementaire 2020 - 2021

Objectifs fondamentaux du projet

- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des riverains de la RN 113
- Assurer la continuité autoroutière A8 ↔ A7 ↔ A54 ↔ A9 et améliorer la sécurité routière
- Contribuer au développement socio-économique local

→ Avec considération et respect pour les enjeux agricoles, hydrauliques et naturels

Caractéristiques du projet



Concertation publique

2 déc. 2020 – 31 janv. 2021

▪ **Objet de la concertation publique réglementaire**

- Informer le public sur le projet
- Recueillir les contributions sur le projet et les variantes de tracé

▪ **Périmètre de la concertation**

- Le fuseau d'étude Sud Vigueirat ou « VSV »
- En cohérence avec
 - Les décisions antérieures
 - Le cadre fixé par décision ministérielle de reprise du projet
 - Les résultats des études actualisées de 2020 et de la concertation continue de 2019-2020

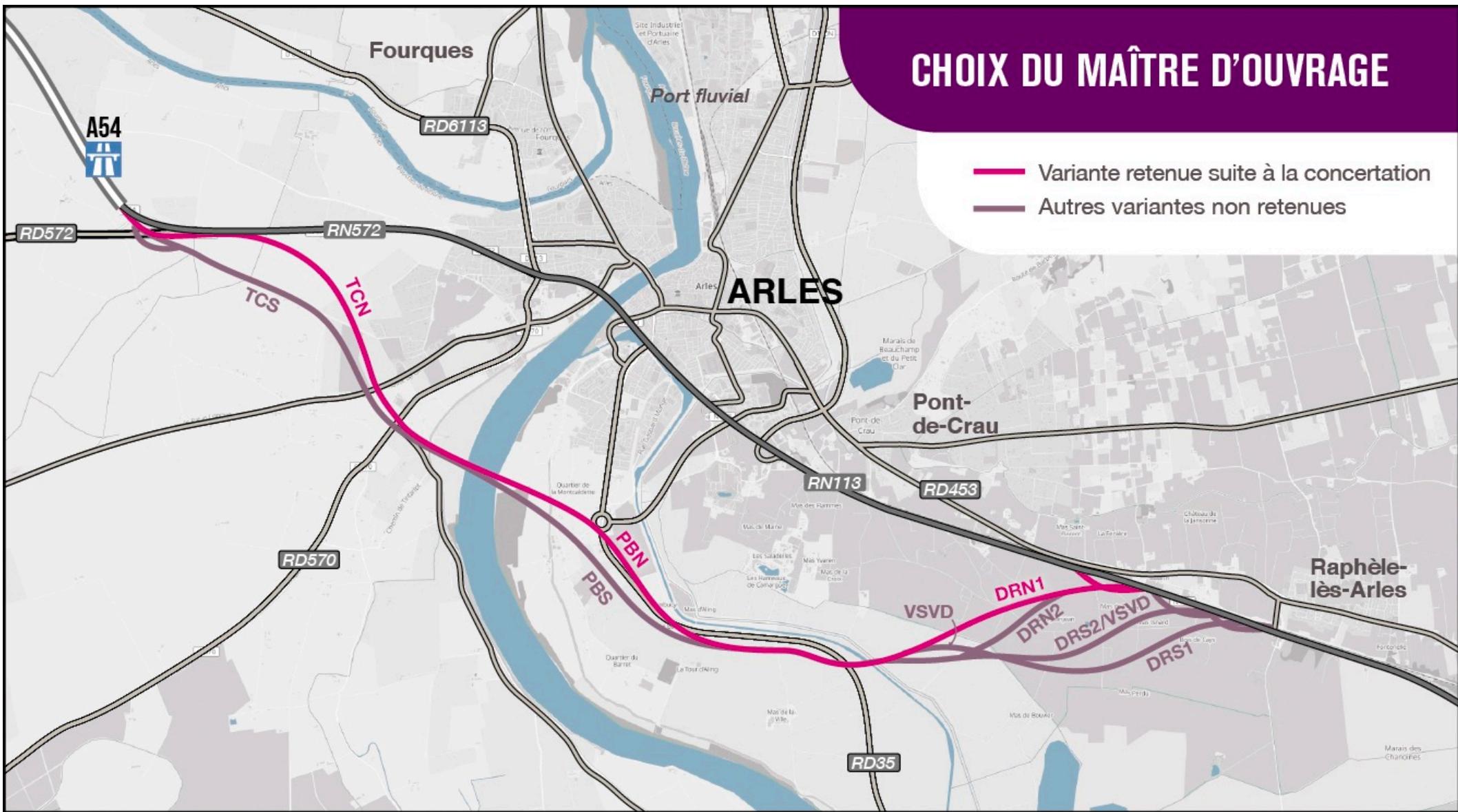
→ Toutes les informations liées à la concertation sont disponibles sur : www.contournementarles.com

- Réunions publiques : synthèse, support, retransmission vidéo
- Bilan de la concertation : bilan et annexes (contributions reçues, articles, ...)
- Documents d'informations, préalables à la concertation

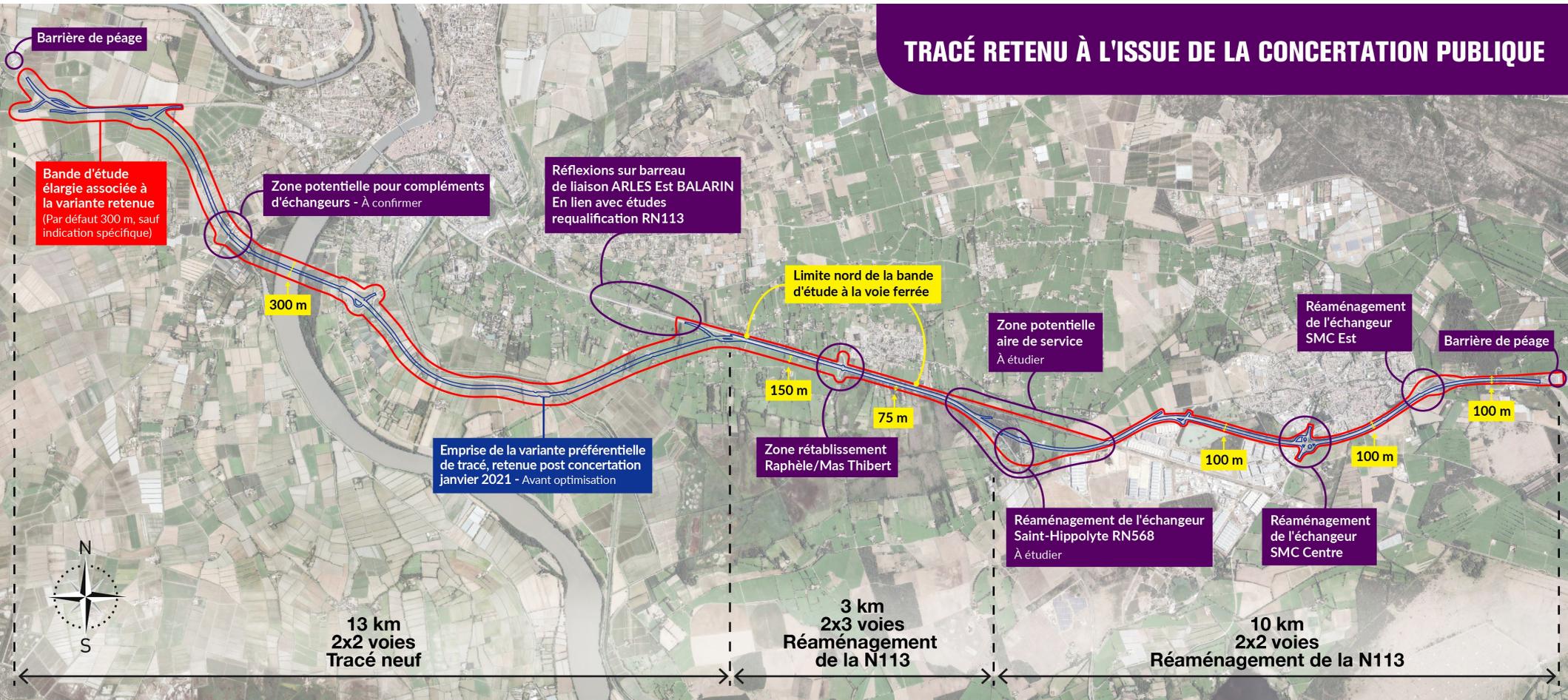
- **Lors de la concertation publique réglementaire :**
 - 1 réunion publique sur la thématique « Milieu naturel et changement climatique »
 - 1 permanence organisée sur la thématique, en présence des bureaux d'études

- **Des contributions sur le Milieu Naturel :**
 - Demandes d'un très grand respect de la démarche Eviter-Réduire-Compenser
 - En aménagement sur place ou en tracé neuf, demandes de :
 - S'assurer d'une continuité écologique entre la RN 113 et le tracé neuf
 - Préserver les habitats riches : tourbières, laurons, cladiaies
 - S'assurer des possibilités de compensation, lorsque l'évitement et la réduction ne sont pas suffisants
 - Préserver la qualité de la ressource en eau
 - Préserver la biodiversité et éviter les impacts sur les espèces présentes : chiroptères, rapaces nocturnes nicheurs,

Variante de tracé retenue à l'issue de la concertation publique



Variante de tracé retenue à l'issue de la concertation publique



Variante de tracé retenue à l'issue de la concertation publique

- Le tracé retenu correspond aux **variantes les plus au nord pour chaque secteur**
- Le projet en lien avec le tracé est **en cours de consolidation**
 - Système d'échange, aires de service, positionnement exact des bassins en fonction de la topographie, ...
 - Certaines emprises restent à dessiner
- Cette décision **clôt la phase d'évitement « amont »** :

= Mesures d'évitement possibles avant de poursuivre l'élaboration fine du projet (stade des réflexions amont, études d'opportunité ou études amont, études préalables, comparaison des différentes variantes, etc.)

- **Sur le rappel du projet et de la concertation**
 - Questions ?
 - Clarifications ?

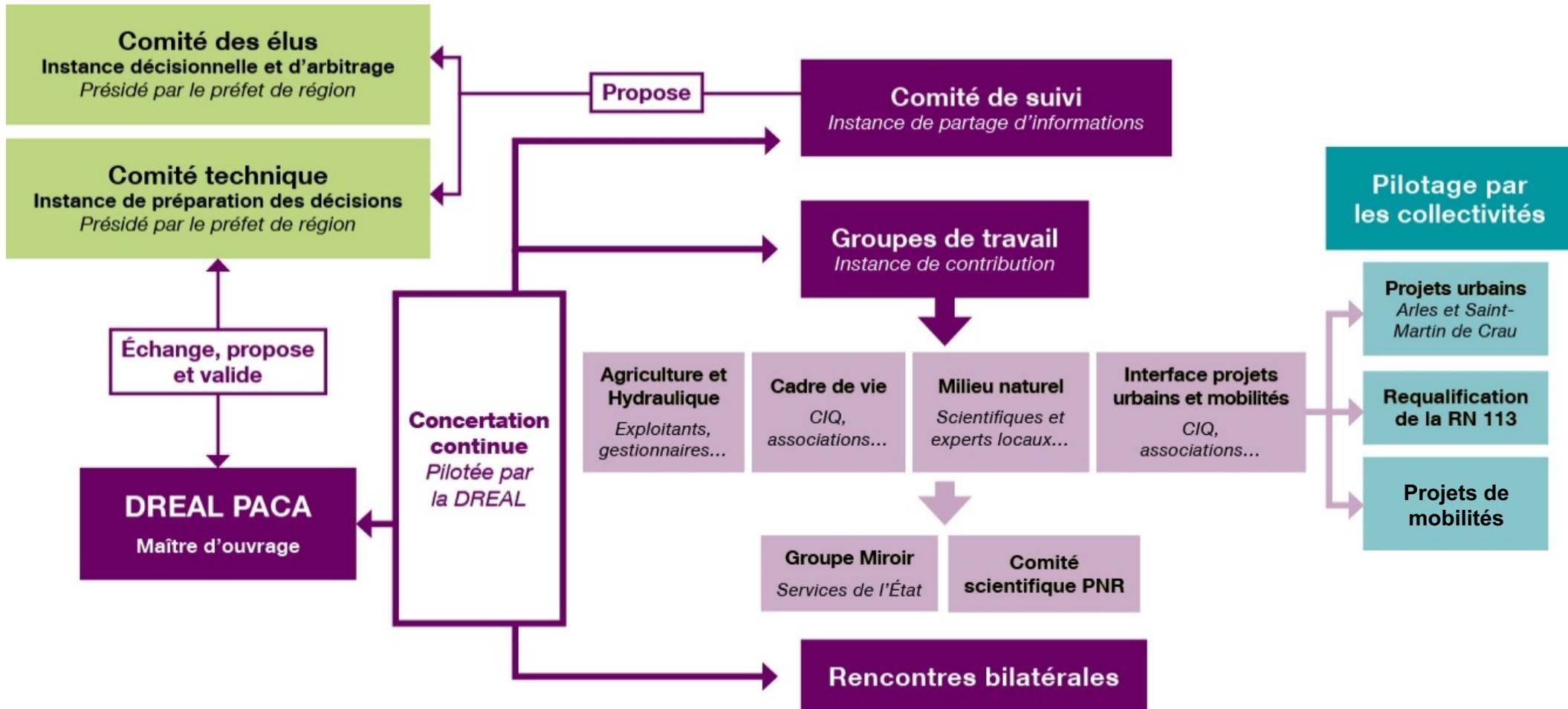


Durée 10 min

2. Calendrier prévisionnel du projet de contournement autoroutier

Périodes	Etapes du projet CAA
Jun 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du tracé par le maître d'ouvrage et définition de la suite du travail à conduire • Publication du bilan de la concertation
Jun 2021 → 1 ^{er} trimestre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes détaillées du tracé en vue de l'enquête publique • Concertation continue
2 ^{ème} trimestre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du dossier d'enquête « V0 » • Lancement des procédures préalables à l'enquête publique
2 ^{ème} / 3 ^{ème} trimestre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation du public conduite par la Ville d'Arles sur la Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme liée au projet • Au titre du Code de l'urbanisme, issu loi ASAPA décembre 2020
Début 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête d'Utilité Publique
2024	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)</i>
2024 - 2025	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Appel d'offres et désignation concessionnaire</i> • <i>Procédures foncières et autorisations préalables aux travaux (dont Autorisation Environnementale = Police de l'Eau et CNPN notamment)</i>
2025 - 2029	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Démarrage des travaux en 2025 / 2026</i> • <i>Mise en œuvre des compensations écologiques et agricoles</i> • <i>Mise en service à l'horizon 2028 / 2029</i>

Gouvernance et concertation du projet Période 2021 - 2022

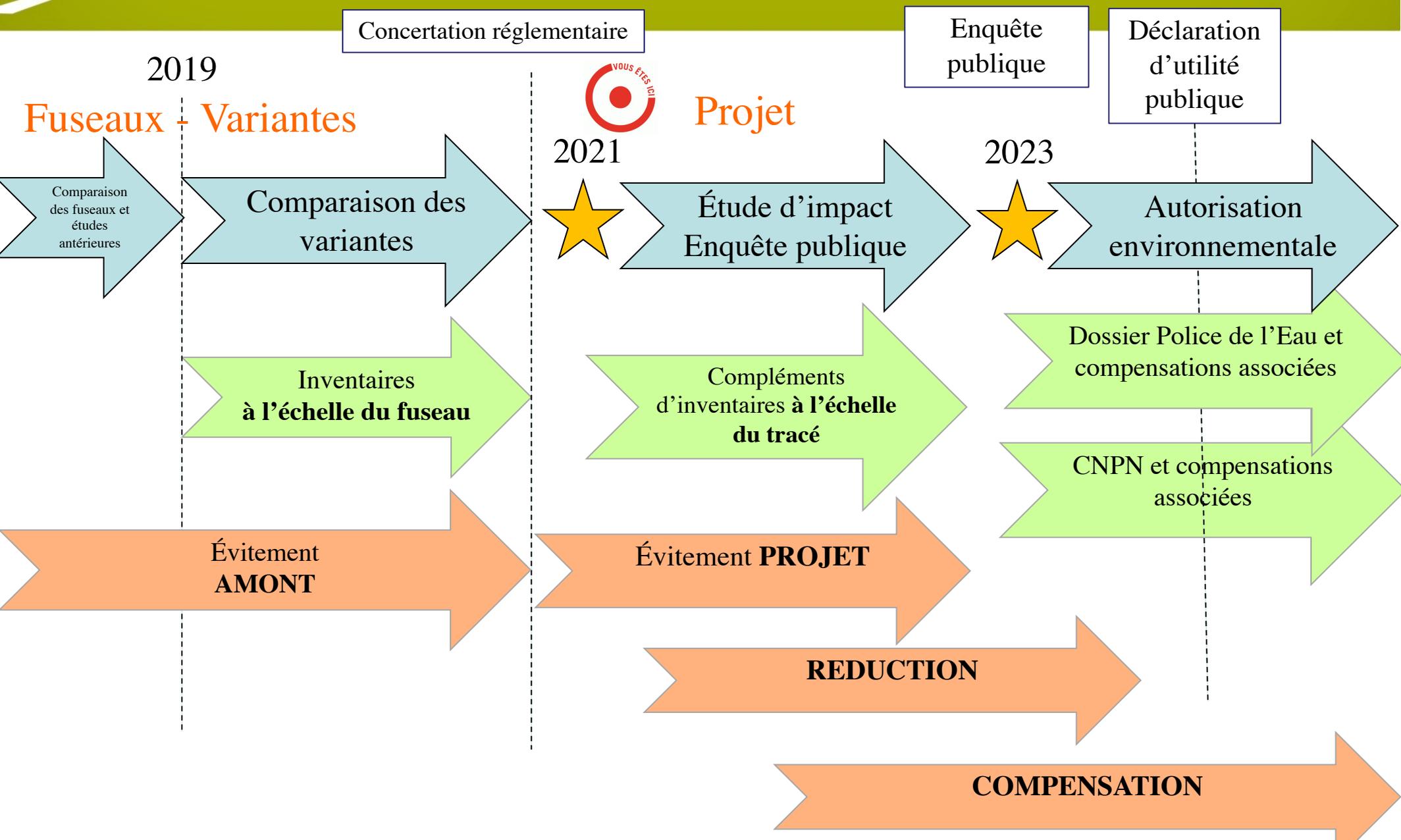


3. Démarche de travail sur le milieu naturel

- Objectif de cette nouvelle phase de travail avec le GT Milieux Naturels :
Créer le meilleur projet possible d'un point de vue environnemental
 - = Sur la base de la variante de tracé retenue, s'assurer que le projet proposé lors de l'enquête publique est le **projet de moindre impact** (*impacts résiduels les plus faibles possibles*)
 - Porter des études proportionnées aux enjeux en présence
 - S'appuyer sur les compétences locales pour s'assurer de la meilleure appréhension possible des milieux dans lesquels s'insère le projet
- Consolider et optimiser le projet porté à l'EUP, sur la base des travaux menés sur l'ensemble des thématiques (tous GT)

Échelle	Période	Démarche
Fuseau VSV	2005-2010	Inventaires naturalistes et études Milieux Naturels
Fuseau VSV	2019-2020	<p>Études préalables (EGIS) sur la base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des données géolocalisées disponibles (études antérieures, données DREAL, GCP...) • Des rencontres/échanges avec les acteurs du territoire concernant la biodiversité • Des ateliers de travail avec les acteurs du territoire concernant la biodiversité
Tracé retenu	Printemps - Automne 2021	<p>Compléments d'inventaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléments Gomphes, Cistude d'Europe et Chiroptères • Compléments à venir Eaux et Milieux Aquatiques dont pêches MRM, Modélisation des flux faunistiques, réflexions autour du Marais des Chanoines, zones humides...
Tracé retenu	Jusqu'à l'automne 2021	<p>Écoconception :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la base des études et compléments, évaluation des impacts bruts du projet • Conception optimisée du tracé et du projet, avec ajustement des mesures d'évitement fines et mesures de réduction
Tracé retenu	À partir de Novembre 2021	<p>Volet milieux naturels de l'étude d'Impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du dossier sur la base du tracé optimisé et intégration du volet Milieux Naturels dans l'étude d'impact • Travail sur la réduction et sur la compensation

Étapes-clés des études milieu naturel



4. Dispositif de travail en concertation « Milieu naturel »

▪ **Participants invités à participer au groupe de travail**

- CEN PACA
- Fondation la Tour du Valat
- Groupe Chiroptères de Provence
- Les amis de Marais du Vigueirat / Marais de Meyrannes
- Ligue de protection des oiseaux
- Migrateurs Rhône Méditerranée
- Natura 2000 Crau
- OFB : Office national de la biodiversité
- Parc naturel régional de Camargue
- SYMCRAU

→ **D'autres suggestions de votre part ?**

Calendrier	Instance - Objectifs
Juillet 2021	Comité de suivi <ul style="list-style-type: none"> Bilan concertation, décisions du comité des élus et suites
Juil. – Déc. 2021	Réunions des groupes de travail thématiques (groupes de travail 0 et 1) <ul style="list-style-type: none"> Dernières mesures d'évitement
Fin 2021	Stabilisation du programme de l'opération <ul style="list-style-type: none"> Intégration des enjeux techniques, procédures en lien avec la concertation Comité technique ? <ul style="list-style-type: none"> Point sur les études et les échanges avec les acteurs
Janv. – Fév. 2022	Réunions des groupes de travail thématiques (groupe de travail 2) <ul style="list-style-type: none"> Réduction, pistes de compensation
Mars. 2022	Réunions des groupes de travail thématiques (groupe de travail 3) <ul style="list-style-type: none"> Travail sur la concrétisation des mesures de compensation
Mai-juin 2022	Comité technique, Comité des élus et/ou Comité de suivi

Groupe de travail 1 (novembre 2021) :

- Présentation et échanges sur les optimisations de tracé en cours d'étude : dernière phase d'évitement, ajustements du tracé en plan ou en long
- Échanges sur les principales mesures de réduction des impacts à mettre en œuvre
 - Besoins de transparence écologique
 - corridors et modalités de déplacement, continuités végétales, réservoirs de biodiversité
 - Besoins complémentaires ou d'accompagnement :
 - articulation avec des projets en cours, des politiques du territoire, de l'additionnalité avec des actions en cours...
- Échanges sur l'optimisation des principes techniques méthodologiques
- Recueil des attentes spécifiques notamment par rapport aux mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement

Groupe de travail 2 (1^{er} trimestre 2022) :

- Retour au groupe de travail sur les **ajustements de tracé réalisés** (en plan et en long) suite au GT1
- **Présentation du projet technique** qui préfigure celui qui sera proposé aux services instructeurs en vue de l'enquête publique
- **Point sur les mesures de réduction et les impacts résiduels** sur le milieu naturel
- **Échanges sur les pistes de mesures compensatoires**

Groupe de travail 3 (mars 2022) :

- **Présentation de l'avancement de la recherche des mesures compensatoires et des éléments concrets en cours, en lien avec l'approche ERC Crau**
- **Travail sur ces éléments concrets (site / mesures)**
- **Echanges sur de nouvelles pistes**

- **Sur le dispositif de travail « milieux naturels » et les modalités de concertation continue**
 - Questions ?
 - Clarifications ?



Durée 20 min

5. Compléments techniques réalisés depuis la précédente phase de concertation continue

- **Inventaires complémentaires réalisés en 2020 et courant 2021 :**
 - Objectif : Renforcer le niveau de précision des études sur des groupes particulièrement sensibles sur le territoire.
 - Inventaires :
 - Gomphes, et particulièrement Gomphe à pattes jaunes
 - Cistude d'Europe
 - Chiroptères, et particulièrement Grand rhinolophe

- **Autres compléments prévus pour l'automne :**
 - Eaux et milieux aquatiques, dont pêches MRM/Fédération de Pêche
 - Réflexions transversales (biodiversité, hydraulique, agriculture...) autour du secteur du Marais des Chanoines
 - Modélisation des flux faunistiques (Terroïko)
 - Zones humides...

- **Objectif des compléments sur ces espèces là :**
 - Approfondir le degré de prospection sur les groupes à très forts enjeux, dits sensibles en termes d'enjeux (Biodiversité et de vulnérabilité par rapport au projet).

- **Les trois groupes faisant l'objet de compléments :**
 - Gomphe :
 - Objectif : Identifier les zones d'émergence de ces espèces depuis le Rhône
 - Importance de l'éco-conception (Viaduc) vis-à-vis du franchissement du Rhône

 - Cistude :
 - Objectif : Connaître le statut de la population présente au niveau des ouvrages;
 - Mettre en évidence la structure de population (CMR) et le mouvement des femelles vers site de pontes (balise GPS).

 - Grand rhinolophe:
 - Constat : Forte sensibilité aux infrastructures de transport ;
 - Objectif : Connaître la manière dont l'espèce se comporte sur le territoire concerné pour une bonne réalisation de l'éco-conception des passages supérieurs / inférieurs.

- **Période:** 18-20 mai 2020
- **Objectif :** Prospecter les prairies humides abritant des laurons (manades et prairies de fauche)
- **Zone d'étude:**
 - Parcelles prospectées :
 - Manade des Chanoines, de Meyranne,
 - Mas Beaucourt,
 - Mas Laget,
 - Mas cabanette pointe de Sayard,
 - Vieux Capeau.
 - Parcelles non prospectées : manque de réponse des propriétaires aux sollicitations
 - Mas cabanette pointe de Sayard et l'Haras d'Anibert

Espèces patrimoniales identifiées au sein de la zone d'étude - 14 janvier 2020

Espèces patrimoniales	Statut	Commentaires
Prêle du littoral	Pas de statut : origine hybride entre deux espèces de brêles.	<ul style="list-style-type: none"> - Centaine de pieds recensés (entrée Mas du Beaucourt) ; - Espèce rarissime – échelle locale et nationale.
Orchis des marais (Anacamptis palustris)	Déterminante ZNIEFF Liste rouge régionale (Vulnérable)	<ul style="list-style-type: none"> - Deux stations importantes observées (Mas Beaucourt) - Espèce tributaire des modes de gestion: <ul style="list-style-type: none"> - Parcelles favorables : Prairies fauchées fin mai ; - Parcelles non favorables : Prairies surpâturées de la manade des Chanoines / prairies humides fauchées tardivement du Mas Laget / Mas Beaucourt.
Fougère des marais (Thelypteris palustris)	Protection régionale Déterminante ZNIEFF Liste rouge régionale (Vulnérable)	<ul style="list-style-type: none"> - Une station observée (environ 0,2 ha) du côté du Vieux Capeau. - Espèce qui a profité de l'ouverture du milieu forestier, suite à des incendies

- **Objectif de compléter les données de 2019 selon une méthodologie :**
 - Plus pertinente pour le Gomphe à pattes jaunes
 - Utilisée dans le cadre des inventaires du PNA Odonates (secteur Beaucaire / Tarascon) ;
 - Conseillée par le PNR de Camargue et La Tour du Valat.
- **Période :**
 - 2 sessions : Juillet & Août, en canoé sur le Rhône selon protocole partagé avec l'OPIE
 - Session d'Août : Accompagnement de botaniste pour prise en compte des habitats et potentialités espèces végétales



- **Méthodologie très adaptée aux Gomphe et qui renforce significativement les résultats de 2019.**
- **Mis en œuvre du protocole partagé avec l'OPIE: satisfaisante, sans biais majeur.**

Plusieurs espèces d'odonates contactées...

Gomphe à pattes jaunes (<i>Stylurus flavipes</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • 56+8 individus
Gomphe semblable (<i>Gomphus similimus</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • 3 individus
Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>) :	<ul style="list-style-type: none"> • 1 individu (probable)
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 individu
Calopteryx éclatant (<i>Calopteryx splendens</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • plusieurs centaines d'individus
Calopteryx vierge méridional (<i>Calopteryx virgo meridional</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • une dizaine d'individus
Espèces communes du site	<ul style="list-style-type: none"> • Agrion à larges pattes • Agrion blanchâtre • Agrion de Vander Linden • Agrion élégant • Orthétrum à stylets blancs, • Orthétrum brun • Orthétrum réticulé • Crocothémis écarlate • Ischnure élégant • Anax napolitain.

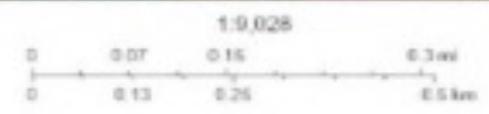
- **Abondance de 1/3 des espèces cibles côté Ouest et 2/3 côté Est du Rhône :**
 - zone de capture et de dépôt (zone lentique) du Rhône en rive gauche
- **Gomphe à pattes jaunes privilégie les gros troncs ou grosses branches pour émerger**
 - localement le Faux indigo comporte énormément de sujets obligeant le Gomphe à changer de support d'envol côté Est.

Localisation des données de Gomphe à pattes jaunes



22/09/2021, 09:56:29

OBSERVATION  insectes odonata
 AIRE DE COLLECTE  Limite de département
 Limite de commune



Source: Esri, DeLorme, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

- **Objectif de compléter les données de 2019 selon une méthodologie :**
 - Plus poussée (CMR et pose balises GPS) ;
 - Qui permet de suivre notamment les femelles et mieux identifier les dynamiques de population et sites de ponte éventuels.
- **Protocole partagé avec CEN PACA**
 - F. PLAULT – référent PRA de la Cistude d'Europe en PACA
- **Période :**
 - 5 sessions de 3 jours et 2 nuits de capture (16 nasses) entre le 21/05/21 et 19/07/21
- **Résultat :**
 - Un seul individu capturé et marqué mais non équipé de balise GPS (mâle trop léger).
 - Résultat des inventaires (antérieurs et actuels) laissant supposer une faible population de Cistude: individus erratiques



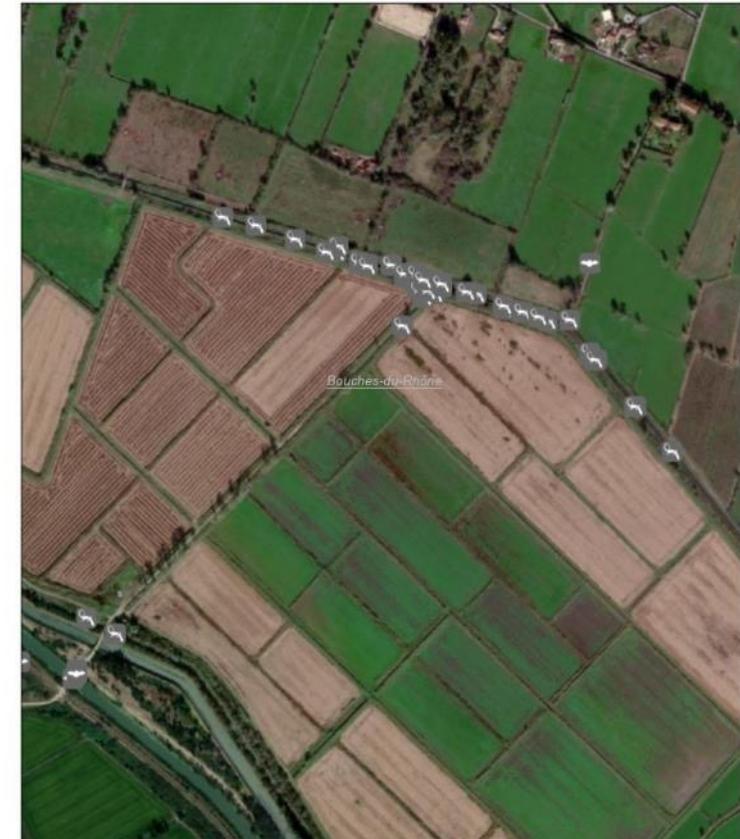
➤ **Résultats concernant la cistude : Faible impact du projet → Peu d'individus capturés malgré une pression de capture importante**

- **Suite aux échanges avec le CEN PACA :**
 - Confirmation sur l'absence de noyau de population de Cistude ;
 - Il serait intéressant de considérer une communication entre populations nord et sud RN113, ce qui amène à développer les efforts :
 - sur la continuité écologique dans ce secteur
 - A travers des ouvrages de rétablissement conçus et positionnés avec grand soin → Déjà identifié comme objectif
 - sur la continuité des suivis
 - Exemple : Piégeages réguliers → Mettre en évidence d'éventuels transits et statuer sur l'efficacité des ouvrages et autres mesures

La pression de capture importante a permis :

- De contacter d'autres groupes faunistiques (avifaune, amphibiens) ;
- D'alimenter la base des observations des inventaires du projet ;
- D'approfondir la compréhension des enjeux écologiques du secteur de la Draille Marseillaise (complexe à traiter) :
 - Prairies de Foin de Crau et rizières:
 - Peu d'intérêt écologique pour la reproduction → fréquence de fauche, effarouchement intensif, intrants considérables ;
 - Secteurs intéressants pour le gagnage et repos.

Carte des points de prospections Cistude



20/10/2021 à 16:43:35

MATERIEL

- ☐ Limite de département
- ✚ chiroptères
- 🐸 reptiles
- ▬ Limite de commune

1:9,028
0 0.05 0.1 0.2 mi
0 0.07 0.15 0.3 km

Source: Esri, Maxar, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

EGS
Maur, Monod

- **Autres espèces patrimoniales/invasives observées :**
 - Anguille adulte
 - Avifaune : Cigogne noire...
 - Amphibiens : très nombreuses observations de Rainette méridionale...
 - Reptiles : Lézards à 2 bandes
 - Prospect canoé : nombreux odonates
 - Beaucoup d'écrevisses américaines :
 - forte dégradation du milieu → en lien avec les très faibles populations de Cistude d'Europe.



- **Objectif de compléter les données de 2019 selon une autre méthodologie :**
 - Plus poussée (trajectographie notamment)
 - Plus centrée sur l'espèce la plus patrimoniale du secteur (Grand Rhinolophe).
- **Protocole partagé avec GCP**
 - E. COSSON –Groupe Chiroptères de Provence
- **Période : 5 sessions de 2 nuits avec:**
 - Pose d'enregistreurs ultrasonores sur zones de passages préalablement identifiées ;
 - Une session de trajectographie
 - Deux sessions de capture vidéo infrarouge
 - Pose d'un Roost Logger dans un ouvrage de passage sous la RN113 (posé en Juin).



- **Les enregistrements collectés seront exploités à l'issue des sessions automnales, en parallèle des données biblio du GCP (12/10/21)**
- **Valoriser les données collectées par le GCP + permet au GCP de restructurer les données du secteur + améliore connaissances partagées**

- **Données issues de ces 3 compléments d'inventaires :**
 - Seront intégrées à l'automne 2021 dans la MàJ de l'EI du VNEI (+ carto) ;
 - Permettent d'alimenter la phase d'éco-conception (Automne 2021) sur :
 - Le franchissement du Rhône
 - Le secteur de Draille-Marseillaise et Plan de Bourg.

Inventaires - Franchissement du Rhône

- Ont permis de confirmer l'enjeu important identifié en 2019 sur le Rhône ;
- Ont permis une meilleure compréhension du fonctionnement des courants et de l'influence sur les berges et ripisylves
 - Rive droite: berge courte et abrupt, soumise à des courants plus forts.
 - Rive gauche : plan très incliné , soumise à des courants plus doux. Présente les enjeux les plus forts (habitats et configuration favorables).
- Pistes d'éco-conception en cours de réflexion = préserver un maximum les berges et les ripisylves, avec priorisation de la rive gauche

Inventaires - Draille Marseillaise

- Ont permis de redéployer les niveaux d'enjeu sur leurs habitats.
- Ont permis de renforcer les inventaires faune sur l'ensemble du secteur des canaux et Draille Marseillaise.

■ Sur les compléments d'inventaires

- Questions ?
- Clarifications ?



Durée 15 min

6. Suites de cette réunion

▪ Avant la prochaine rencontre :

- Transmission d'une synthèse des échanges et du support
- Mise en ligne de ces documents sur le site :
www.contournementarles.com

▪ Prochaines rencontres :

- **GT n° 1 – Mardi 16 novembre à 14h**
 - Optimisations de tracé, pistes de réduction, attentes sur la poursuite de la démarche ERCA
- **GT n° 2 – Janv. – Fév. (date à définir)**
 - Mesures de réduction, pistes de compensation
- **GT n° 3 – Mars. 2022 (date à définir)**
 - Travail sur la concrétisation des mesures de compensation

Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DREAL
PACA**

Réunion d'installation – 19 octobre 2021
Groupe de travail Milieu naturel

